

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application
de l'article R*. 1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

Attestation délivrée conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 22 avril 2022 relatif aux conditions de mise sur le marché et de mise en œuvre des résines organiques échangeuses d'ions utilisées pour le traitement d'eau destinée à la consommation humaine pris en application de l'article R. 1321-50 du code de la santé publique

Coordonnées du responsable de la mise sur le marché :

DUPONT France
22, rue Brunel
75017 PARIS

Nom de la résine testée :

DOWEX™ MARATHON™ C (Na)
AMBERLITE™ HPR1100 Na

Nature chimique de la résine : styrénique acide forte

Lieu de fabrication de la résine : Chauny (France)

Domaine d'application de la résine : adoucissement

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité : 22 RES LY 004

Date de réalisation des essais de migration, le cas échéant : du 19 Janvier au 15 Mars 2018

Commentaires :

Les résultats des essais réalisés sous la référence 17 RES LY 002 sont conformes aux critères définis par l'arrêté du 22 Avril 2022. La formulation de la résine est restée conforme.

Référence(s) de la ou des résines appartenant à la même famille et couverte(s) par la présente ACS :

Commentaires : La formulation de la résine est restée inchangée et conforme depuis la réalisation des essais.

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application
de l'article R*. 1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

Nom de la résine testée :

DOWEX™ MARATHON™ C (Na)
AMBERLITE™ HPR1100 Na

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité :

22 RES LY 004

Conditions de prétraitement ou de préconditionnement de la résine :

Régénération complète

ou

Désinfection - Régénération - Elimination des 20 premiers volumes d'eau traitée

Produits de régénération et de désinfection autorisés et conditions de mise en œuvre :

produit(s) de régénération :

Chlorure de sodium

10%

- Passage de 2 volumes de solution par volume de résine à un débit de 2 volumes/heure
- Rinçage au même débit avec 3 à 4 volumes d'eau afin de déplacer la solution de régénération
- Rinçage avec 20 volumes d'eau à un débit de 20 volumes/heure

produit(s) de désinfection :

Hypochlorite de sodium

0.1 g/L de chlore libre

- Nettoyage de la résine par soulèvements prolongés et brassages à l'air jusqu'à élimination des éventuelles matières étrangères
- Régénération complète
- Drainage de la résine
- Introduction par le bas du lit de résine d'un volume de solution à 0.1 g/L de chlore libre à 2 volumes/heure
- brassage du lit de résine avec de l'air comprimé durant 10 minutes
- Mise en contact 30 minutes
- Rinçage par 10 volumes d'eau en une heure
- Régénération complète

Commentaires : néant

Attestation délivrée par :

Christelle AUTUGELLE

Signature :

Responsable Laboratoire MCDE

CARSO-LSEHL

Date de délivrance de l'ACS :

7 décembre 2022

Date d'expiration de l'ACS :

7 décembre 2027